



L'Echo du Barry

Janvier 2019 - N°3

le bulletin d'informations municipales



Dossier

▶ Construction d'un groupe scolaire.... p. 5

SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 3
Vie de la commune	p. 4
➤ Travaux	
➤ Camping municipal	
Dossier	p. 5
➤ Construction d'un groupe scolaire	
Interviews de Vera	p. 7
➤ Une nouvelle activité sportive à Vercheny	
➤ Le Café de la Clairette	
➤ Quelques informations sur la Maison d'Elisa	
Vie scolaire	p. 12
➤ Ecole Antoine Barnave	
➤ Départ à la retraite d'Annick et bienvenue à Karine	
➤ USEP – Loisirs à l'école	
➤ Ecole de la Roche Ronde	
Vie associative	p. 22
➤ Le syndicat de la Clairette	
➤ Lire pour grandir	
➤ La MAM Bout'Chou Au fil de Drôme	
➤ Confrérie de la Clairette	
➤ Danses du monde, stretching et relaxation	
➤ Comité des Fêtes	
Un peu d'histoire	p. 28
L'intercommunalité	p. 30
Infos pratiques	p. 31
➤ Température et pluviométrie	
➤ Conseils naturopathiques de début d'année	
➤ Demande d'autorisation de travaux dans le cimetière	
➤ Le frelon asiatique	
➤ Réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales	
Des nouvelles de notre champion de France, Titouan CAROD en cross-country	p. 37
Recettes gourmandes	p. 38
Carnet	p. 39

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Comme chaque année, voici le nouveau bulletin municipal qui va retracer les activités de l'année écoulée et les projets pour 2019.

Je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de convivialité au sein de notre petit village pour l'année 2019.

2018 s'est terminé avec la demande du permis de construire pour la nouvelle école et le lancement de l'appel d'offre pour les entreprises. Si tout va bien, l'ouverture des plis de l'appel d'offre se déroulera courant janvier avec un début des travaux en mars 2019 ; l'installation dans la nouvelle école devrait être programmée pour septembre 2020.

Après de nombreuses années de présence en tant qu'ATSEM, Annick FAURE a pris une retraite bien méritée, nous avons recruté Karine BOUSSEMAERE pour la remplacer.

Le SMRD (Syndicat Mixte de la Rivière Drôme) actuellement implanté à SAILLANS, est à la recherche de nouveaux locaux ; plusieurs études étaient en cours : location ou construction ? Après réflexion avec le CAUE (cabinet d'architecture accompagnant les communes à prendre leurs décisions sur l'urbanisme), le conseil municipal a décidé de mettre à disposition la parcelle de l'ancienne école de La Plaine pour la construction d'un bâtiment neuf afin d'accueillir le SMRD. Ce syndicat est en charge de plusieurs missions en lien avec l'eau, l'entretien des berges, le suivi de la qualité de l'eau et depuis peu la gestion des risques d'inondations. 8 personnes travaillent au sein de cette structure. Le choix de VERCHENY a été pris par ses membres et décidé pour une implantation au centre du bassin versant de la rivière.

Quelques nouvelles de notre champion Titouan CAROD qui, cette année 2018, a été sacré Champion de France Elite en VTT cross-country ; il continue son apprentissage en Pro dans l'équipe BMC.

Cette année, nous sommes tous conviés aux urnes pour les Européennes (26 mai 2019) avec un petit changement pour la façon de s'inscrire sur les listes électorales. Jusque-là, la dernière limite était le 31 décembre de l'année N-1, c'est maintenant jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin.

Je tiens à remercier chaleureusement la commission communication pour leur travail et leur implication à préparer cet Echo du Barry.

Tout le conseil municipal et moi-même restons à votre disposition tout au long de l'année. Nous vous invitons à la cérémonie des vœux le 25 janvier 2019 à 19 h à la salle de Vercheny le Bas.

Bonne lecture !

Franck MONGE
Maire de Vercheny



VIE DE LA COMMUNE

TRAVAUX

Adressage – Plaque de rue

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, pensez à récupérer votre plaque à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat et à effectuer vos changements d'adresse auprès des différents organismes.

Travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable

Coût : 24 412.87 €HT - Entreprise LIOTARD.

Installation d'un rideau métallique

Suite à plusieurs effractions, installation d'un rideau métallique à l'entrée du local « Petite fleur ».

Coût 3 384 €HT – Société GARCIA

Travaux de voirie

Travaux réalisés par l'entreprise LIOTARD

Coût des travaux : 9 859.45 €HT

CAMPING MUNICIPAL

Le contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du camping municipal « Le Pont de la Drôme » arrivant à son terme au 31 décembre 2018, une consultation a été lancée durant l'été. Deux candidatures ont été reçues :

- SAS « A la belle étoile » - Klara CAVALLOTTO
- Régine SALAMONE et Laurent MOVSESSIAN

À l'examen des dossiers de candidature, la commission de concession et de délégation de services publics a émis un avis favorable au dossier de la SAS « A la belle étoile ».

Lors de sa séance du 20 novembre 2018, le conseil municipal a décidé de retenir la SAS « A la belle étoile », située 30 A rue du 8 mai 1945 à SAILLANS (26), comme délégataire pour l'exploitation du camping municipal « Le Pont de la Drôme » à compter du 1er Janvier 2019 et pour une durée de 3 ans renouvelable éventuellement une fois pour la même durée.

DOSSIER

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE A ENERGIE POSITIVE

Que s'est-il passé durant l'année 2018 :

- Choix de l'agence pour les missions
 - de contrôle technique : Alpes Contrôle à Valence
 - de coordination de sécurité et protection de la santé (CSPS) : Qualiconsult à Valence
- Demande de subventions déposées auprès des financeurs :

Organisme	Montant € HT
<i>Obtenu</i>	
Conseil départemental - Projet de cohérence territoriale (1 ^{ère} tranche)	750 000
Etat - Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)	62 500
Etat - Dotation de Soutien à l'Investissement Local	112 500
<i>En attente de décision</i>	
Europe (Région Auvergne-Rhône-Alpes) dans le cadre du FEDER	323 000
Région Rhône-Alpes au titre du Plan de Ruralité	37 000
Conseil départemental - Bonus bois	87 563
Conseil départemental - Projet de cohérence territoriale (2 ^{ème} tranche)	389 235

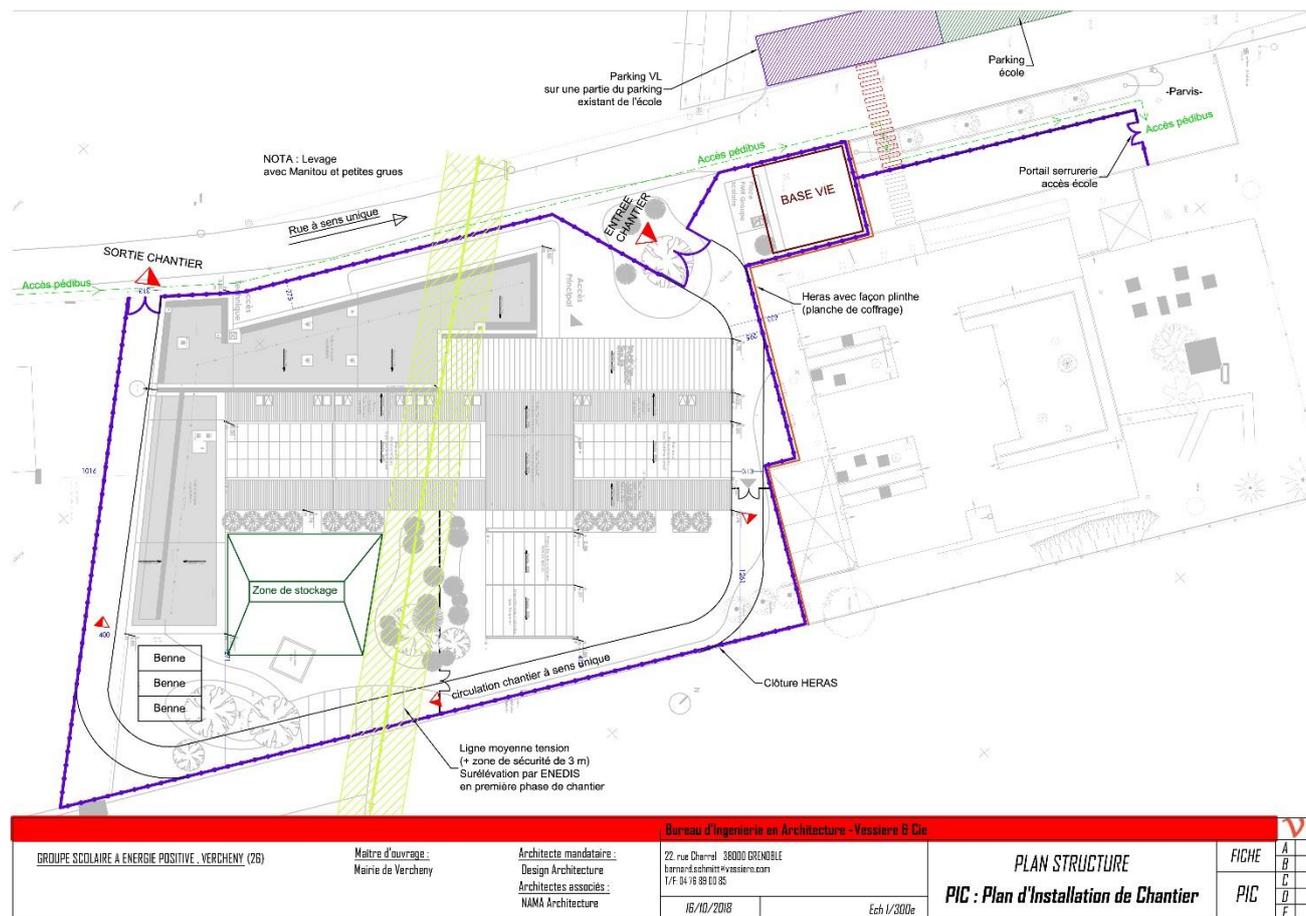
- Demande du permis de construire déposée fin juillet 2018. La commission d'accessibilité lors de sa séance du 4 octobre 2018 a émis un avis favorable. L'arrêté accordant le permis de construire a été signé le 16 octobre 2018.



- Consultation des entreprises lancée début décembre.



La construction devrait démarrer courant avril 2019.



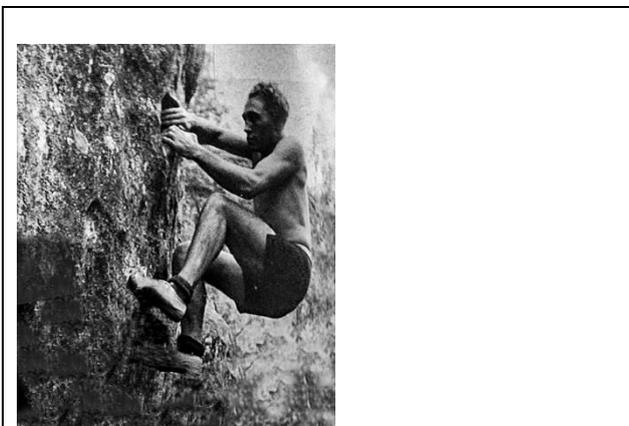
Durant le chantier, la circulation sera changée. Une information sera communiquée à cet effet.

INTERVIEWS DE VERA

UNE NOUVELLE ACTIVITE SPORTIVE A VERCHENY



Depuis 1 an et demi Séverine ROY s'est installée à Vercheny avec son mari et leurs deux jeunes enfants.



L'amour pour la nature lui a été transmis par son père, féru de montagne et alpiniste urbain, qui pratiquait le bloc à Fontainebleau dans les années 1960 – 1970.

À proximité de Paris, le massif de Fontainebleau occupe une place de choix dans l'histoire de l'escalade et de l'alpinisme en France.

Avec ses parents elle faisait des balades dans la nature les week-ends et aussi des sorties hors de Paris, entre autres dans les Alpes. À 14 ans Séverine a trouvé l'activité sportive, l'escalade, qui lui permettrait de s'évader de la ville chaque week-end, de s'immerger dans la forêt de Fontainebleau avec des jeunes de son âge.

Un choix pour étudier la Géographie à 20 ans l'emmène à Grenoble où les cours étaient un peu liés aux Alpes. Les débouchés de la géographie peuvent être très variés comme :

- L'enseignement, - Ingénieurs d'études/Chargé d'études économiques/Géomarketing,
- L'aménagement/Urbanisme,
- Le géomatique (une contraction des termes géographie et informatique),
L'environnement.

Un des recruteurs de géographes est l'Association **ONG (environnement)**.

Séverine travaille 4 ans dans le milieu de l'aide au développement dans les pays du Sud.

Elle quitte son ONG en 2007 et se consacre à l'enseignement de l'escalade.

Diplômée brevet d'état d'escalade depuis 2006, elle se lance comme moniteur indépendant et sort en groupe encadré de l'escalade – du canyoning – de la via ferrata.

Elle s'investit auprès de plusieurs clubs d'escalade en Isère et en Savoie.

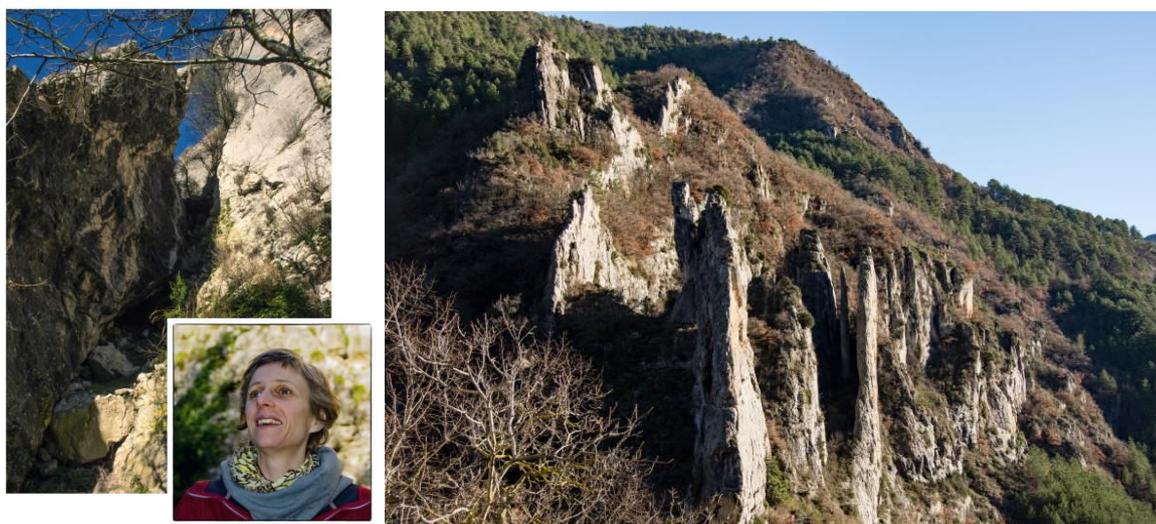
Les sorties en groupe dans la nature sont alternées avec les enseignements en salle sur mur artificiel avec des groupes d'adultes – d'ados – d'enfants.

Sa performance et motivation sont basées sur les capacités d'adaptation physique et mentale aux défis que représentent les voies d'escalade, les parcours de blocs, des itinéraires aériens, les descentes de canyon et plus largement le milieu montagnard.

Plutôt que de dépasser les limites du corps et du mental, on apprend à les connaître et à composer avec en développant techniques, nouvelles capacités physiques et gestion des émotions.

Séverine considère l'escalade sous tous ses aspects : un outil qui aide à développer **le physique, la confiance en soi et le développement relationnel**.

En faisant de l'escalade **on travaille sur la coordination et la motricité et on apprend à faire confiance à l'autre, celui qui nous assure... La découverte de sites naturels (qu'ils soient confidentiels ou incontournables) et l'appropriation du milieu** en font partie et tout cela procure une satisfaction et joie intense à partager.



Séverine est en pleine réflexion comment mettre en marche son envie d'emmener des enfants explorer les merveilles des environs de Vercheny pour apprivoiser et s'adapter à ce milieu magnifique de Vercheny.

Faire des balades, les emmener sur des terrains sportifs, d'aventures. Pendant les séances les jeux sont très importants : le plaisir d'être ensemble, de jouer avec le milieu, par exemple le petit poucet ; de traverser un pont de singe ou filer le long d'une tyrolienne – accrochés entre deux arbres. Après les séances : on ne laisse pas de traces !

Elle voudra commencer avec des cycles de sorties pour les enfants les mercredis au printemps 2019 du 20 mars au 20 juin, avec possibilité d'inscriptions à la sortie ou au cycle.

Direction les falaises, les petits sommets, les rivières de la vallée.

Et proposer de petits stages d'initiation pendant les vacances de printemps.

Une approche via des écoles serait possible.

Je la vois réfléchir et je l'entends bien peser comment faire et surtout je l'entends parler de sa passion avec beaucoup de délicatesse. Elle ne cherche pas la consommation, l'amusement, le commerce. Non, elle cherche à passer aux autres, ce qu'elle a reçu enfant : l'amour et le respect pour la nature, les valeurs et la joie qui vont avec.

LE CAFE DE LA CLAIRETTE

Déjà en 1870 la clientèle fréquentait le 'Café restaurant des voyageurs' quand les trains s'arrêtaient encore à la gare.



Un couple dynamique, habitant Piegros la Clastre, a repris ce plus vieux bar du village.

Christelle et Rosario Di Stéfano ont transformé l'intérieur pour qu'il soit plus adapté aux besoins contemporains.

Aujourd'hui c'est un bar – restaurant – pizzeria ouvert à l'année de 7H00 à 14H30 et de 17H30 à 22H00. Fermeture le mercredi après-midi

Le bar a obtenu la grande licence.

Rosario, auparavant entrepreneur, épaulé de son cuistot Marc, prépare de bons plats : Plat du jour 9 € ; A la carte ou Menu complet 14 €



Vu les origines siciliennes de Rosario il y a des spécialités comme les arancini, mais aussi des spécialités d'autres régions italiennes.

Les arancini : de boulettes de riz, panées et frites, de 8 à 10 cm de diamètre, farcies de divers ingrédients, comme du fromage et du jambon ou du ragout : de la viande et de légumes.

Christelle a travaillé pendant 10 ans à la boulangerie de l'Intermarché à Aouste sur Sye. Elle est devenue désormais la pizzaïola de Vercheny. Le choix est large : une dizaine de pizzas à base de tomate, 5 pizzas à base de crème. Si vous n'y trouvez pas votre bonheur, vous pouvez composer votre pizza vous-même. Les pizzas sont à manger sur place ou à emporter les vendredi, samedi et dimanche soirs.



Christelle devant le four à pizza



l'équipe : Marc – Christelle - Rosario

Depuis Christelle et Rosario ont repris le Café, ils se sont liés avec des producteurs locaux et sont fiers de présenter leurs mets faits maison des produits de notre région.

Le Café de la Clairette est une histoire familiale : les enfants se sont investis eux aussi : Enzo, qui travaille à Bricomarché, était un aide très apprécié pour la reconstruction de l'intérieur. Les filles Lydia et Giovanna sont serveuses pendant la belle saison. Alessandra 11 ½ ans est scolarisée au collège et le benjamin Giuseppe va à l'école primaire.

En hiver, Christelle rentre à la maison l'après-midi pour s'occuper des enfants.

Animations :

Tous les 2^{èmes} samedis du mois la clientèle est invitée au Karaoké après 21H00.

Prévu pour 2019 :

Des concerts – des groupes qui dansent, chantent,

Concours de boules – un terrain de jeu de boule est à disposition des amateurs

Soirées à thèmes – paëlla – assiettes de charcuteries locales – plats siciliens

La salle et la véranda peuvent accueillir 26 convives. Pendant la belle saison de mai à fin septembre, les deux terrasses offrent 34 places supplémentaires.

Christelle et Rosario vous réservent un accueil cordial dès que vous entrez.

Retrouvez le Café sur:  Le café de la Clairette – Vercheny

Courriel: Lecafedelaclairette@orange.fr

Tél.: 09.71.20.25.67

Nous souhaitons que Christelle et Rosario s'épanouissent dans cette nouvelle carrière.

QUELQUES INFORMATIONS SUR LA MAISON D'ELISA

L'association Voies Libres Drôme, déclarée d'utilité publique, a la gestion de cette maison à Vercheny pour accueillir des migrants. Cette maison est prêtée à Voies Libres-Drôme par ses propriétaires Alice et Jean-Pierre Cordeau pour 5 ans.

L'association Voies Libres-Drôme est répartie en commissions :

- Commission juridique
- Commission accueil, transport et santé
- Commission organisation d'événements de soutien et d'information
- Commission administratif et finances
- Commission communication et information

Fin 2017, commençait le projet de rénovation de cette maison.

Après 6 mois de travaux, 3 couples, 2 enfants et 6 personnes isolées se sont installés, notamment : 3 personnes de Côte d'Ivoire, 1 Sénégalais, 8 personnes de Guinée, 1 Camerounais et 1 Français, qui participent et facilitent la vie quotidienne dans la maison.

Tous les résidents sont en procédure de demande d'asile et reçoivent une aide de l'Etat.
Ils ont également accès au Resto du Cœur.

Pour le suivi de la procédure juridique les résidents sont de temps en temps convoqués à Valence ou Grenoble.

Pendant la semaine, des bénévoles aident les résidents aux activités comme :

- l'enseignement de la langue Française, 3 fois par semaine,
- la couture,
- la musique : un petit studio d'enregistrement a été installé,
- les travaux de restauration de la maison,
- Le potager et l'entretien du jardin,

Les occupants ont signé un règlement intérieur dans lequel chacun s'engage à garantir la sécurité dans la maison et respecter les règles de vie.

Félicitations à Aziz



Je m'appelle Aziz, j'ai 11 ans j'ai fait ma rentrée en 6ème au collège Revesz-Long.

Pendant les cours de sport du premier trimestre, je pratiquais la course.

Le 5 novembre 2018, j'ai participé au Cross en interne à mon établissement scolaire. Je suis arrivé 2^{ème} sur 150. J'ai été étonné et très fier de moi.

Le professeur m'a proposé de participer au Cross Départemental qui réunit plusieurs collèges. J'étais impressionné et ne savais pas si j'étais au niveau, j'ai voulu quand même tenter ma chance.

Le mercredi 21 novembre a eu lieu la fameuse épreuve. J'ai pris un bon petit déjeuner et prévu un bon repas, pour avoir l'énergie nécessaire.

Il y avait beaucoup de monde, j'ai donc fait ma course et je suis arrivé 38^{ème} sur 390 participants. La course était très dure.

J'appréhendais le collège mais cette expérience m'a donné confiance en moi et rendu fier.

Félicitations à Manon



Très belle performance pour Manon qui a remporté le Titre de Championne de France UGSEL d'escrime 2018 à Rennes au mois de mai.

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans cette discipline.

Spectacle KAMISHIBAI - Jacques et le haricot magique



Le kamishibai est un petit théâtre en bois que l'on peut transporter partout. Ce genre de spectacle de rue vient du Japon.

Pour commencer, la maîtresse nous a lu plusieurs versions de l'histoire de « Jacques et le haricot magique ». Ensuite, nous avons tous individuellement écrit notre propre version de l'histoire. Puis tous ensemble, nous nous sommes mis d'accord pour n'écrire qu'un seul texte. Pour les décors, nous avons peint les fonds à la peinture et colorié les personnages et les objets de l'histoire que nous avons ensuite

collés sur les fonds.

La maîtresse a réparti les textes entre nous et nous nous sommes entraînés à les lire en classe et à la maison. Puis, nous avons répété l'histoire en manipulant le butai. Il a fallu faire attention à bien placer notre voix, à bien articuler, à avoir une lecture fluide et à mettre le ton. Pour convier les gens à notre spectacle, nous avons écrit des invitations et imprimé des affiches que nous avons décorées. Nous avons proposé 4 représentations à l'école, pour les autres classes, pour les bibliothécaires et enfin à nos familles.

Quel beau spectacle ! Le public était ravi ! Et nous étions très fiers de présenter notre travail. Les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école Antoine Barnave à Vercheny.

Olympiades

Le matin du 25 septembre, tous les élèves de l'école Antoine Barnave ont participé à des olympiades. L'accent était mis sur l'entraide et la coopération, avec des équipes qui réunissaient des élèves de la petite section au CM2.

Les grands avaient préparé les épreuves les semaines précédentes.

Les enfants devaient participer à 11 épreuves mettant en valeur leur agilité, leur force, leur adresse, leur sens de l'observation et leur capacité à créer de beaux mouvements.

La matinée s'est déroulée dans une très bonne ambiance et les adultes ont été particulièrement admiratifs de la capacité d'entraide des enfants. Les CM1 et les CM2 se sont complètement appropriés leur rôle de guide, aide, modèle, soutien, réconfort.

Ce fut un moment fort de ce début d'année.

Le tri des déchets à l'école, comme à la maison



Au début de l'année scolaire, la mairie de Vercheny a mis à disposition dans l'école des poubelles de tri des déchets (poubelles bleues, vertes, jaunes, compost...). Pour sensibiliser les élèves, une animatrice du SYTRAD (Syndicat de Traitement des déchets Ardèche Drôme) est intervenue auprès des élèves du CP au CM2. Ils ont appris à trier les déchets en fonction de leur matière et de leur forme en jouant au jeu de la poubelle. L'importance du tri a été mise en avant, car cela permet de réduire la pollution (moins de décharge) et de réaliser que maintenant de nombreux objets sont fabriqués à partir du recyclage de ces déchets. Les enfants ont également appris à comprendre la chaîne de fabrication du verre (à partir du sable), du plastique (pétrole)... Lors d'une prochaine visite, l'animatrice présentera le fonctionnement du centre de tri des collectes sélectives de Portes-lès-Valence. Trions ensemble pour



notre planète !!!



Les dangers domestiques et apprendre à porter secours



Tout au long du mois d'octobre, les enfants de l'école Antoine Barnave ont pu profiter d'une exposition sur « les dangers domestiques » (mise à disposition par l'association « Prévention MAIF ») lors des décloisonnements en début d'après-midi. Ils ont pu réagir face à des affiches présentant

les différentes pièces de la maison et les dangers les plus courants comme les risques de chutes, de brûlures, de coupures, d'intoxication, d'étouffement, de noyade et d'électrocution. Ensemble, ils ont écrit des conseils destinés aux adultes ou aux enfants afin de prévenir ces risques, comme tourner la poignée d'une casserole, se baigner en présence d'un adulte...



Vendredi 23 novembre, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont accueilli des bénévoles de cette association. Ces personnes les ont formés à être capable d'analyser une situation, d'identifier un danger, de donner l'alerte et de faire les premiers gestes pour mettre en sécurité une victime. Les enfants se sont entraînés par binôme à mettre un camarade en position latérale de sécurité, à réagir en cas de saignement, de brûlure ou d'étouffement. Une véritable sensibilisation aux gestes qui peuvent sauver des vies !

La grande lessive

Le principe de *La Grande Lessive*® est de tendre des fils pour y suspendre des réalisations de format A4. C'est une installation artistique éphémère qui se déploie dans un site choisi par les participants : rue, place, cour, espaces privés ou publics...

Pour La Grande Lessive du 18 octobre 2018, avec les enfants de l'école de la Roche Ronde, les enfants de l'école Antoine Barnave ont répondu présent à l'invitation : « Une installation : un fil, des fils, une trame ».

Dans la cour de la bibliothèque de Vercheny, comme dans de nombreux coins de France et du monde, les productions ont pris place, le temps d'une fin de journée.



Sous le soleil, tous les élèves sont partis à pied de l'école, avec leurs productions, pour rejoindre Vercheny le haut. Chacun a pu suspendre son œuvre sur les fils tendus dans la cour de la bibliothèque, regarder, commenter les œuvres des camarades et pour finir partager un goûter.

Les artistes ont fait preuve de beaucoup d'imagination et ont donné à voir des œuvres variées et de qualité.

Ce fut un beau moment de partage !

La grande Lessive dans la classe 2

Pour la Grande Lessive, notre maîtresse nous a présenté un artiste brésilien Caetano de Almeida qui travaille avec les fils. Ses compositions abstraites offrent au regard des effets d'optique dans des constructions colorées. Ces lignes méticuleuses qui semblent tout droit sorties d'un métier à tisser ne doivent pourtant rien à la machine. Ce sont des tissages complexes et subtils qui ne doivent leur chatonnement qu'à la main de l'artiste.

Et nous avons tenté de faire à sa manière et nous sommes fiers de nos productions !

« *J'ai beaucoup aimé cet artiste parce que ça part dans tous les sens.* » Mohammed, CE1
« *J'ai aimé tirer les fils.* » Manon, CE2
« *Ça m'a plu ! C'est très créatif, c'est super joli et très coloré* » Kilyan, CE2
« *C'était assez compliqué mais le rendu est superbe* » Thomas, CP

paroles de jeunes artistes

« Décloisonnements » ????

A l'école, nous changeons parfois de classe, d'enseignant et de camarades. C'est ce qu'on appelle les décloisonnements.

Lors de notre décloisonnement en géographie, pour connaître les continents et océans, la maîtresse nous a demandé de construire un globe.

C'est à partir de papier mâché, de peinture et d'huile de coude que nous avons créé notre globe !

Merci à tous ceux qui ont fait don de papier journal.

Nous en avons tellement eu que nous pouvons faire des globes pour tous les habitants de Vercheny !

Les Marie Curie et Léonard de Vinci (les 2 Groupes de géographie)

La construction de la nouvelle école et les enfants des classes maternelles et élémentaires

Toutes les maisons ne sont pas en forme de cube avec de jolis toits pentus !

Grâce aux architectes du CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) engagé par la mairie, tous les élèves de l'école quel que soit leur âge ont eu la chance de visiter quelques bâtiments emblématiques à Vercheny.

« *Oh c'est le bâtiment avec le toit en bateau* » disent certains petits quand ils passent devant l'UJVR. Avec une promenade guidée pour chaque classe et un retour en classe documenté (monuments célèbres, maisons originales) les architectes ont pu constater que les yeux aiguisés de nos petits promettaient d'autres belles rencontres pour aborder la construction de leur école. Au programme donc cette année : métier de l'architecte et visite de chantier.

La chorale tous les jeudis matin

« On chante Trois petites notes de musique » Azélie

« On chante aussi La valse à mille temps, il faut respirer avant de chanter vite » Roxane

« On chante aussi Le petit chemin avec les grands de CM2 qui racontent le début de l'histoire » Lucas

« J'aime chanter » Daly

« A la chorale, on se lève pour chanter mais parfois on s'assoie quand on a fini de chanter » Blanche.

« J'aime toutes les chansons » Lucas

« J'aimerais bien chanter et danser en même temps »

Le spectacle de Noël a lieu fin décembre, il s'est préparé activement.



Les rencontres autour de notre histoire

Cet armistice fut émouvant en classe cette année. Tous les lundis ou jeudis après-midi pour les enfants de 6 à 11 ans, c'est classe d'histoire. Avec la lecture systématique d'album de littérature de jeunesse sur la première guerre mondiale, de documentaires vidéo, les enfants ont pu découvrir une partie de cette terrible guerre. L'émotion souvent présente, ils ont montré un grand intérêt pour cette partie de notre histoire et ont souvent manifesté leur dégoût ou leur incompréhension d'un tel gâchis. La classe est organisée en ateliers individuels. Les enfants choisissent le support qu'ils souhaitent exploiter, nombreux d'entre eux ont rédigé des lettres «à la manière» de celles des poilus, les grands lisent aux plus petits lesquels leur posent des questions et testent ainsi leurs connaissances !

«J'aime bien travailler en atelier et choisir ce que j'apprends. La guerre m'intéresse parce que je comprends que ce n'est pas une blague mais que ça a vraiment existé ».

Les tablettes facilitent grandement ce travail et permettent par exemple le travail en classe multi-âge. Suite de l'année avec la deuxième guerre mondiale pour préparer le voyage des CM1 CM2 à Saint-Martin-en-Vercors.

DEPART A LA RETRAITE D'ANNICK ET BIENVENUE A KARINE



Ça y est, l'école est finie pour Annick FAURE, Atsem à l'école maternelle !

A quelques jours des vacances de Noël, Annick est partie à la retraite après 30 ans auprès des enfants de maternelle, toutes sections confondues.

Pendant toutes ces années, elle en aura vu grandir des enfants et aura collaboré avec un grand nombre de professeurs des écoles.

Depuis le 1^{er} décembre, Annick bénéficie d'une retraite bien méritée.

Karine BOUSSEMAERE est venue lui succéder.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

USEP – LOISIRS A L'ECOLE

**Date à retenir : Traditionnel loto
le samedi 26 janvier 2019 à 15 h**

L'association USEP LOISIRS A L'ECOLE de l'école Antoine Barnave organise des manifestations tout au long de l'année scolaire pour récolter des fonds qui sont utilisés pour financer les sorties scolaires et acheter du matériel de sport.

Voici les actions organisées **lors de l'année 2017 -2018**, à l'école :

- Le traditionnel loto a eu lieu le 3 mars 2018 avec un franc succès.
- La vente habituelle de fleurs et plants devant l'école s'est déroulée fin avril 2018.
- Fin mai 2018, nous avons participé au vide grenier du village ; les enfants ont fabriqué des objets en capsules de café, porte-clés pantin de bois, pot de menthe séchée... pour les vendre malgré le temps qui n'était pas avec nous.

La classe 1 s'est rendue à Die pour la visite des locaux de Radio diWA pendant la semaine de la presse, les enfants ont réalisé une émission de radio. Les classes 1 et 2 sont allées en car à UPIE pour visiter le Jardin des Oiseaux, ils ont assisté aux animations sur les rapaces et les perroquets. La classe 3 a vécu une nouvelle aventure en vélo : La Traversée de la Drôme à Vélo (TDV) fin mai. Et enfin, la classe 2 a pris le car de ligne aller-retour (nouvelle expérience !) en juin, pour une journée à DIE avec visite du musée.

En ce début d'année 2018 -2019, l'assemblée générale a eu lieu ; nous accueillons une nouvelle recrue en tant que secrétaire.

Présidente : Virginie BROTONS, vice-présidente : Claire PELISSIER, secrétaire : Charlène BOUCHEKOUA, trésorière : Véronique MONGE.

En novembre 2018, nous avons déjà proposé une vente de chocolats pour régaler petits et grands pour les fêtes. La classe 3 (CM1- CM2) vivra de nouvelles sensations : une semaine début février 2019 à Saint Martin en Vercors pour découvrir le ski de fond, le biathlon, une sortie en raquettes sur les traces d'animaux et une visite au musée de la Résistance.

A partir de janvier 2019, les enfants vont préparer un spectacle de MOM DANSE qui sera présenté le 3 mai à la Gare des Coulisse à EURRE. En amont, le 22 janvier, les enfants iront peut-être apprécier un spectacle à EURRE (même lieu), ils verront la scène où ils se produiront et pourront discuter avec les danseurs en fin de spectacle. Puis le 12 mars, ce sont des danseurs qui viendront à l'école pour leur montrer les techniques de danse (1h avec chaque classe).

Et bien sûr, nous préparons activement **le traditionnel loto qui aura lieu le samedi 26 janvier 2019.** Retenez bien cette date et venez nombreux !

ECOLE DE LA ROCHE RONDE

Des nouvelles de l'école de la Roche Ronde

Cette année 2018 a encore une fois été riche en découverte pour notre école : nous avons visité l'usine de compote de Charles et Alice, nous sommes partis en classe découverte à Paris pendant une semaine...

Depuis la rentrée de septembre, nous avons fait plusieurs randonnées à Vercheny, Sainte Croix, Archiane...Nous espérons continuer au printemps, et, pourquoi ne pas, faire une marche de plusieurs jours et bivouaquer ?!

Ah oui, nous avons aussi fait une sortie champignon avec Yves et nous avons trouvé plein de petits gris !

Nous avons participé à la Grande Lessive avec l'école Antoine Barnave sur le thème : « Un fil défile une trame ». Nous avons exposé nos œuvres devant la bibliothèque et avons partagé un goûter.

Comme nous relevons la météo tous les jours, nous avons fabriqué des instruments pour nous aider : un anémomètre (pour mesurer la vitesse du vent), une girouette (pour connaître la direction du vent et mieux utiliser l'anémomètre) et un pluviomètre...Si vous voulez savoir quel temps il faisait les jours d'école en 2018, vous pouvez nous demander !

Nous participons au dispositif « Ecole et Cinéma » et sommes déjà allé voir La Tortue Rouge au cinéma « Le Pestel », à Die. C'est l'histoire magique d'un naufragé sur une île de l'Océan Pacifique...Même s'il n'y a pas de dialogues, ça nous a beaucoup plu, si vous avez l'occasion de le voir, regardez-le, ça plaira aux enfants et aux adultes !

Ils nous restent encore de nombreux projets à réaliser pour cette année scolaire 2018-2019, certains ont été mis en suspens faute de temps, d'autres commencent à se concrétiser comme la visite de Valrhona qui fabrique des chocolats, de l'usine Refresco qui embouteille des boissons sucrées.

Cette année, nous espérons aller en classe découverte à Marseille, mais c'est difficile de trouver un hébergement pour notre petite classe...Si vous avez des idées et connaissez un endroit qui pourrait nous accueillir une semaine au mois de mai, n'hésitez pas à nous contacter !

Voici nos adresses de messagerie : enfantsecole.fra@gmail.com
paubel.fra@gmail.com

En plus de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019, nous avons concocté quelques vœux pour nous, et pour vous !

Je voudrais que tout le monde soit égal.

Je souhaiterais qu'on arrête de polluer. Sabri Aloui

Je voudrais que tout le monde passe une bonne année. Iyed Nasri

Je souhaite que le prix du carburant ne monte pas. Loïc Labado

Je voudrais que tout le monde ait une belle vie. Kelyssiane Saadouni

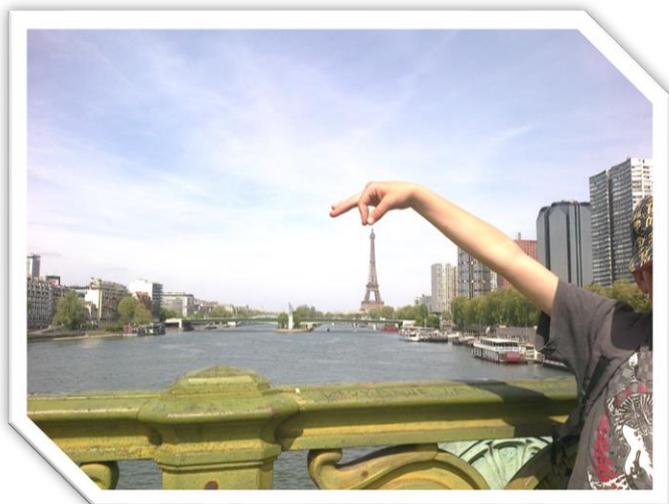
Pour 2019, je souhaite avoir une amoureuse, des amis; et faire des mathématiques !

Pour 2019, je souhaite plein de bonheur. Maxence Payen

J'aimerais savoir lire et écrire.

J'aimerais que tout le monde puisse aller à Valrhona et avoir des chocolats. Melvin Prime

Instantanées du voyage à Paris



J'ai bien aimé le pont Mirabeau. On a vu une statue... À chaque fois qu'il y avait un camion qui passait, le pont bougeait. Sur le pont Mirabeau, nous avons vu la Tour Eiffel.

On a vu la Seine couler. Comme a écrit Apollinaire : « Sous le pont Mirabeau, coule la Seine... »

On a vu plein de bateaux avec des chambres et des restaurants qui passaient sous le pont.

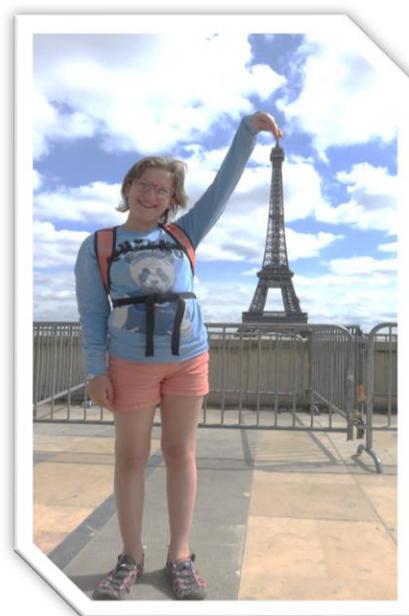


La Tour Eiffel est super grande.

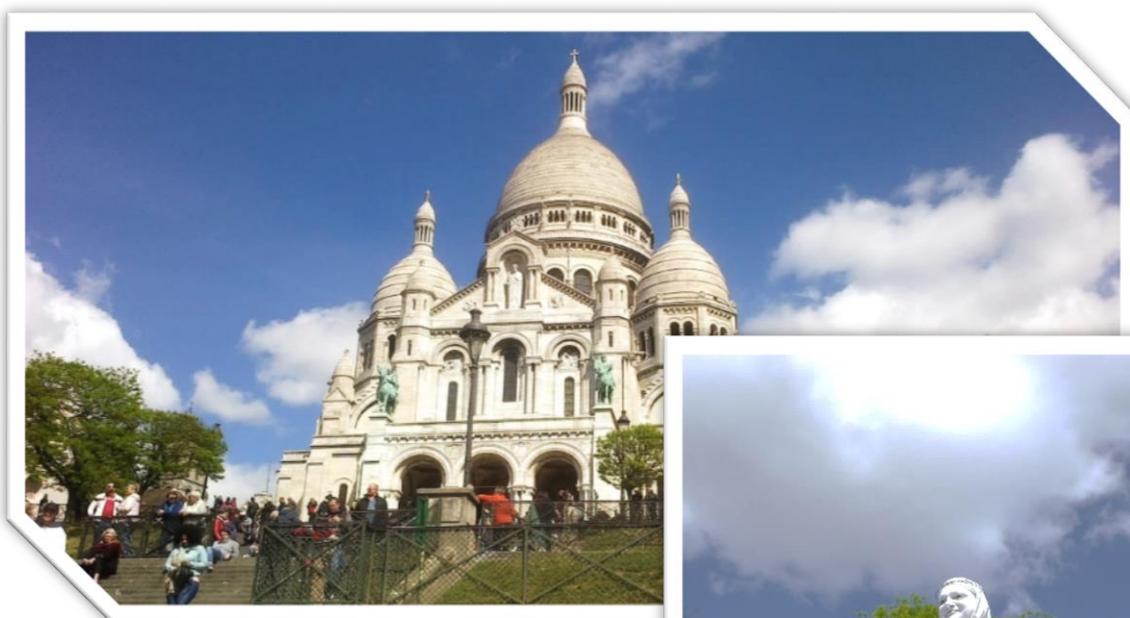
Il y avait plus de 600 marches.

Un monsieur nous a pris en photo avec la tour Eiffel,

comme si on touchait la tour... Et aussi, on est monté au 2ème étage!



C'était haut, on voyait un terrain et plein de gens. La queue était longue, il y avait du monde. Il y avait un grand tapis vert et une sorte de télévision. On devait faire plusieurs pas et la télé nous transportait sur la Tour Eiffel.



J'ai bien aimé le Sacré-Cœur, nous avons fait un jeu de piste dans le quartier et nous avons découvert la place du Tertre, un endroit avec plein de peintres qui font des portraits ou des paysages. Nous avons vu une fausse statue blanche. Après nous sommes allés manger au restaurant à Montmartre et Maryam, la cuisinière, nous a fait un super dessert : des profiteroles au chocolat.

Je souhaite que tout le monde soit joyeux dans la vie, Sofiane Ameer.

Visite de Charles et Alice

Jeudi 21 juin 2018, nous avons pris des minibus pour aller à Alex visiter l'usine de compote de Charles et Alice.

Quand nous sommes arrivés, nous nous sommes garés en position de départ pour pouvoir évacuer le site plus vite et plus facilement en cas d'incendie.

Nous sommes rentrés dans l'usine et nous avons d'abord dit bonjour à l'accueil.

Après nous avons écrit nos prénoms sur des étiquettes et puis nous sommes allés dans une salle de réunion. Nous avons enfilé des habits de protection : une charlotte, un casque, une blouse, des surchaussures, des bouchons d'oreilles, et, pour notre sécurité, nous devions retirer nos bijoux.

Après, on s'est séparé en deux groupes.

Ensuite, nous sommes allés voir comment on fabrique les compotes.

D'abord, les pommes arrivent par camion. Ensuite, elles sont mises dans des piscines (des bassins) parce qu'elles flottent (les poires et les autres fruits vont sur des tapis).



Il y a un jet qui produit un courant qui amène les pommes vers une machine qui les trie. Les bons fruits sont acheminés vers une machine qui enlève les queues, les trognons et les pépins : ces restes sont utilisés pour les animaux et pour produire du gaz et de l'électricité.

Les pommes sont broyées et la purée passe dans des cuves et des tuyaux.

Il y avait des rouleaux avec des feuilles plastiques. Ce « papier » est chauffé et moulé en pots. Ensuite deux tuyaux mettent la compote dans ces pots. Une machine place l'opercule sur les pots, une autre machine découpe les bords coupants pour les arrondir et qu'ils ne blessent personne.

Les compotes continuent d'avancer sur un tapis roulant et passent à travers des tuyaux d'eau qui les refroidissent les barquettes (il y a un autre moyen : des étagères en hauteur qui tournent pour refroidir les compotes).

Les emballages cartons sont déposés sur les barquettes qui sont sur un tapis.

Ensuite, il y a un « robot-main » qui met les barquettes dans des cartons, qui les dépose sur une palette jusqu'à ce qu'elle soit pleine. Après, il y a une machine qui entoure les palettes de film plastique pour les protéger.

Il y a aussi un véhicule avec une demi-fourche qui déplace les palettes pour les transporter :

- Soit dans des chambres froides pour les stocker
- Soit dans un camion frigorifique pour être transporté dans des magasins

Les camions vont en France, en Espagne et jusqu'en Australie !

Comment avez-vous trouvé la visite ?

Melvin : « J'ai bien aimé la sortie. J'ai aimé goûter les compotes et les cadeaux. »

Loïc : « J'ai aimé voir comment on fabrique les compotes ».

Kim : « J'ai aimé parce que ce n'est pas tout le monde qui peut visiter cette usine. »

Sabri : « Nous avons été bien accueillis ».

Maxence : « J'ai aimé la machine qui roulait les barquettes ».

Sofiane : J'ai aimé le tapis-robot qui amène les palettes ».

VIE ASSOCIATIVE

SYNDICAT DE LA CLAIRETTE

L'AOC Crémant de Die célèbre son 25^{ème} anniversaire

L'appellation Crémant de Die, reconnue depuis 1993, fête cette année son quart de siècle. Elaboré à une échelle plus confidentielle que la Clairette de Die, le Crémant de Die reste néanmoins le fruit d'une production que les vignerons ont à cœur de valoriser et de développer dans les années à venir.

Le 26 mars 1993, sur le territoire de la célèbre Clairette de Die, l'appellation Crémant de Die est née.

Initialement élaboré avec le seul cépage Clairette, en 2004, pour augmenter la diversité du produit, deux cépages ont été rajoutés : le muscat et l'aligoté. Cette diversité a été choisie pour permettre aux vignerons de se différencier en jouant sur les assemblages de cépages et ainsi créer et exprimer une certaine typicité à leur Crémant.



Cet anniversaire a été l'occasion de recevoir sur l'Appellation un groupe d'influenceurs et blogueurs venus découvrir le Crémant de Die et le vignoble.

Lors de ce séjour, les 5 et 6 octobre derniers, ce groupe de 8 personnes a pu visiter les caves de l'Appellation, notamment à Vercheny, déguster l'AOC Crémant de Die en compagnie des viticulteurs, et parcourir le vignoble en vélo électrique. Un déjeuner dans les vignes a été organisé, avec une vue imprenable sur les vignes de Vercheny.

LIRE POUR GRANDIR

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une excellente année 2019 !!!!

Comme prévu, nous avons en 2018 soufflé les 10 bougies de Lire pour grandir, au cours d'une journée où nous avons présenté notre bilan: pour fêter cela, une quarantaine de personnes ont partagé un repas dans la cour, devant la salle de réunion, tandis qu'un après-midi jeux était organisé avec la Coop'aire des jeux de Die. Belle journée !!!

L'année n'est pas finie, mais nous pouvons donner quelques chiffres :

- Depuis 2008, 414 personnes se sont inscrites à la bibliothèque et actuellement nous avons 196 adhérents.
- il y a eu 233 visites d'adultes en 2018 et 311 ouvrages empruntés,
- les scolaires montent toujours à la bibliothèque, mais s'il ne fait pas beau, c'est Anne qui descend leur faire la lecture !
- autour de 200 visites de scolaires et 150 livres empruntés.
- enfin 25 bébés et assistantes maternelles pour les jeudis tapis de lecture.

Pour les activités festives et culturelles, les traditionnelles reprises de cartes et galettes, carnaval et contes à la salle des fêtes et enfin participation au vide grenier (merci à tous les habitants qui nous donnent des livres.)

Nous avons participé à la « Grande lessive », à l'initiative de la Fondation et principalement animée par les scolaires et leurs œuvres : des dizaines de dessins peintures et créations sur le thème « fils et trame » ont été suspendus dans la cour de la bibliothèque.

Un très beau travail !



Enfin, la Cie la Doryphore nous a présenté Grenadine, un conte musical avec masques et marionnettes de Lydia Sevette. Devant une vingtaine d'enfants et une trentaine d'adultes, la magie a opéré !

Mais sans doute notre plus belle surprise, notre cadeau de Noël, a été une invitation à l'attention des bibliothécaires des élèves de la classe 3 de Barnave :

Ils nous ont présenté un spectacle de Kamishibai (théâtre japonais),

Jacques et le haricot magique : texte et décorations faites par eux (et la maîtresse !)

Ils ont trois par trois tous lu et animé le spectacle, dans une organisation impeccable digne de grands acteurs !!! Bravo !!

Voilà : vive la nouvelle année, pleine de rêves, de lectures, de chants et de rencontres, merci à tous de rendre notre bibliothèque vivante !

Lire pour grandir.

LA MAM BOUT CHOU AU FIL DE DROME DE VERCHENY

La MAM de Vercheny après 13 mois de fonctionnement, le succès est au rendez-vous. Une période d'adaptation et des tâtonnements au niveau de notre fonctionnement nous ont permis de trouver notre rythme.

Nous avons fait quelques aménagements en intérieur et extérieur. Des étagères et des portes manteaux supplémentaires, un rideau pour nous isoler du froid pour le hall d'entrée, un chalet en bois pour pouvoir stocker du matériel, jouets et poussettes et une pergola pour nous protéger du soleil au plus fort de l'été. Tout cela bien sûr avec le concours de Monsieur et Madame ODDON. Monsieur pour la menuiserie et autre bricolage en tout genre et Madame pour la couture (rideau, bavoir, etc...).

Nous avons aussi reçu l'aval de la PMI pour augmenter notre capacité d'accueil de 12 à 14 enfants.

Dans le même temps notre effectif a changé après le départ de Madame HARDING en juillet 2018. Après 10 mois à la MAM elle a décidé de voler de ses propres ailes pour pouvoir être au plus proche de ses enfants.

Nous avons donc passé une annonce pour recruter une nouvelle collaboratrice. Après plusieurs entretiens et plusieurs déceptions nous avons enfin trouvé : Madame CROZAT Delphine, originaire de Saône et Loire et installée depuis à Mirabel et Blacons, répondait à nos attentes.

Notre effectif sera de nouveau de 3 personnes en début d'année 2019 en attendant la quatrième qui est en attente de son CAP petite enfance et qui devrait intégrer l'équipe fin 2019.

Nous avons aussi, pendant cette année, reçu 4 stagiaires, deux stagiaires collège et deux stagiaires en préparation du CAP petite enfance, nous avons pu partager avec elles nos compétences et ces échanges ont été riches en enseignement de part et d'autre.



Nous avons aussi mis en place en collaboration avec les autres assistantes maternelles du secteur les activités du jeudi.

L'année 2019 s'annonce bien, nous avons beaucoup de demandes pour de futurs enfants à naître et nous voulons remercier les parents qui nous ont fait confiance et à ceux qui le feront dans l'avenir.

Les nounous de la MAM
DUCOL Valérie, MANDON Marie-Noëlle,
CROZAT Delphine

Depuis le mois de septembre, tous les jeudis matin, les jeunes enfants de Vercheny et Saillans se réunissent accompagnés de leur assistante maternelle dans la salle communale de Vercheny le haut. Chaque jeudi il y a une activité différente. Ils se retrouvent pour chanter avec Sandra et Alexandra, pour faire de la motricité avec Angélique et Michèle, pour lire avec Anne et Véronique ou bien faire un atelier langue des signes avec Valérie et Oriane.

Si vous passez par là un jeudi matin, tendez l'oreille, vous entendrez rire et jouer.

CONFRERIE DE LA CLAIRETTE

L'année qui arrive sera celle du 30^{ème} anniversaire de la Confrérie de la Clairette.

Parmi ceux qui l'ont créée, beaucoup ne sont plus là pour nous accompagner, dont notre amie Gisèle, partie cette année. Certains ne participent plus. D'autres, peu nombreux hélas, nous ont rejoints mais ensemble nous avons réussi à faire perdurer notre association, en représentant et valorisant le pays de Die et son Die-vin breuvage au travers de nos actions locales et nationales (16 environ en 2018).

Le Grand Chapitre du mois d'avril a rassemblé un peu moins de 160 personnes dont 70 émanaient de 14 Confréries différentes (au lieu de 22 en 2017) Mais il faut savoir que toutes ces sorties ont un coût financier non négligeable pour les Confrères participants. En ce qui nous concerne, par exemple, les membres actifs de notre Confrérie (une douzaine) ont dépensé de leur poche la somme totale de 3000 € au cours de l'année écoulée.

Aussi, nous remercions l'ensemble de l'appellation pour son aide financière, via le Syndicat, qui nous permet de prendre en charge quelques frais de déplacements et dans la foulée, nous remercions, une fois encore, les vigneronns qui étaient présents à notre soirée et ce, jusqu'à la fin, pour nous aider à ranger la salle.

Outre les prestations « traditionnelles » auprès des Confréries proches, nous avons participé, comme tous les ans, à l'inauguration du Festival de la Clairette à Die pour baptiser la Cuvée des Espiègleries, sélectionnée par nos confrères-dégustateurs.

A notre actif, deux nouvelles sorties cette année : le dimanche 25 Mars à Valence, où nous étions accueillis par la Confrérie du Suisse. Après la bénédiction par Monseigneur l'Evêque de ce célèbre biscuit sablé à la fleur d'oranger, en forme de soldat, spécialité de la ville depuis plus de 200 ans, nous

avons défilé de la Cathédrale St-Apollinaire jusqu'à la Mairie avant les intronisations d'usage.



Le 8 Mai nous avons encore innové en répondant à l'invitation du Gâteau de St Genix en Savoie où Michelle Barnier, notre Grand Maître, a eu l'honneur d'être intronisée après un superbe défilé dans la

ville rassemblant de nombreuses Confréries. Spécialité gastronomique de St Genix sur Guiers, cette brioche ronde recouverte de sucre et ornée de pralines a été créée par la famille Labully vers 1860 mais nous la « pratiquons » aussi en Drôme !

Le samedi 9 juin nous étions conviés à St Sauveur en Diois, à l'occasion de la bénédiction du four à pain, entièrement refait, du panneau et du pressoir anciens situés à l'entrée du village.

Le 29 Juillet notre prestation à Sauzet auprès de l'Ail de la Drôme a failli tourner au drame : notre Confrère Michel Renard, piqué à l'intérieur de la bouche par une abeille qui appréciait comme lui les agapes servis, a été transporté par le SAMU à l'hôpital de Montélimar où les soins nécessaires lui ont été prodigués en urgence !

Début Août, nous n'avons pas eu besoin de rompre la « trêve de l'été » pour nous rendre à Châtillon : en effet, le Festival Arts et Vigne ayant modifié son programme, pour la première fois depuis de nombreuses années, nous n'étions pas conviés à son ouverture.



Le 22 Septembre, la Confrérie de l'Olivier du Languedoc Roussillon nous recevait à Nîmes pour un défilé près des célèbres arènes de la ville et la visite du tout nouveau Musée de la Romanée.

Enfin le 20 Novembre nous nous sommes réunis pour préparer

notre prochain Grand Chapitre. Ce 30^{ème} anniversaire mérite d'être encore plus festif et prestigieux que les précédents, aussi nous espérons la présence de nombreux vignerons et sympathisants de la Clairette, le **SAMEDI 13 AVRIL 2019 à CREST.**

Avec nos meilleurs vœux de bonheur et santé, ainsi qu'une belle récolte 2019 !

Josiane Faure pour LA CONFRERIE DE LA CLAIRETTE DE DIE

DANSES DU MONDE, STRETCHING ET RELAXATION

Grâce à la mairie et à l'escdd le cours de danses, stretching et relaxation se maintient depuis plusieurs années dans la salle de réunion à Vercheny le Haut.

Dans ce cours hebdomadaire, comme l'intitulé l'indique, la danse (danse moderne, danse orientale, danse africaine, danse latino, zumba), le stretching et la relaxation trouvent leur place.

Nous sommes 6 à se retrouver tous les lundis soir avec plaisir.

Le cours est guidé par Veerle Verbeeck, danseuse, professeur de danse et thérapeute holistique corporelle, salariée de l'escdd et habitante de Vercheny.

Vous avez trouvé dans votre boîte un flyer pour vous inviter à nous rejoindre ce début d'année. Ceci est toujours possible. Nous vous accueillons avec plaisir.

C'est une vraie richesse pour Vercheny que les activités socio-culturelles se mettent en place. C'est bien d'en profiter.



COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et remercie tous les bénévoles qui s'investissent pour organiser les différentes manifestations.

Investissements de l'année 2018

Plusieurs investissements de matériel ont été réalisés au cours de cette année et notamment :

- L'achat d'une bâche pour couvrir un nouveau stand de 6 m x 6 m,
- L'achat d'un nouveau tableau électrique,
- L'achat de matériel de cuisine.

Manifestations de l'année 2018

Lors de l'année écoulée, le Comité des Fêtes a organisé les évènements suivants :

- Le vide grenier qui s'est déroulé le dimanche 27 mai 2018. Contrairement à l'année précédente, il a présenté un bilan positif avec la présence d'environ 35 stands pour un linéaire total d'environ 125 m. Malheureusement, des orages ont démarré en début d'après-midi, clôturant très rapidement cette journée.
- La vogue a eu lieu pendant le week-end des 4 et 5 août 2018. Son bilan est positif avec une journée de samedi très fréquentée pour le concours de pétanque, le repas campagnard et le bal. Nous notons toutefois une baisse des repas de Paëlla pour la soirée du dimanche.
- Le comité des Fêtes a participé au réveillon de Noël le 24 décembre 2018, en partageant le traditionnel vin chaud et les marrons.
- Nous avons, enfin, soutenu l'organisation du spectacle « Grenadine » par l'association « Lire pour Grandir ».

Manifestations projetées en 2019

Les dates prévisionnelles des prochaines manifestations programmées par le Comité des Fêtes sont les suivantes :

- Vide grenier : Mai 2019 (date exacte à définir),
- Vogue : week-end des 03 et 04 août 2019.

A noter également :

- Qu'une journée de randonnée pédestre sera prévue au printemps avec les bénévoles,
- Qu'une journée sera également organisée, comme chaque année, pour entretenir / réparer le matériel du Comité des Fêtes.

Enfin, nous rappelons que toutes les personnes qui souhaitent nous aider quelques heures sur une manifestation sont les bienvenues.

Vous pouvez suivre nos activités sur notre page facebook « *Comité des Fêtes de Vercheny* » et nous contacter aux coordonnées suivantes :

- Email : cf_vercheny@yahoo.com
- Téléphone secrétaire : 06-83-51-87-22

Date à retenir

Le repas de Printemps, pour les aînés de plus 65 ans, aura lieu le 31 mars 2019.

UN PEU D'HISTOIRE par Elie ARNAUD

Écoles de Verchery: hier et Aujourd'hui

En 1.666 nous trouvons: Un précepteur de la jeunesse
quelques années plus tard, Jean ROMAN est régent,
ou maître d'école, avant de se réfugier en Suisse (1.699)

1.705 M^r CHAFFOIS (Maître d'école, signe les actes
d'état civil avec le curé BOYER.

1.832 Maison d'école, au dessus de la bibliothèque,
(le bâtiment est marqué: Maison Commune (pièce
de taille à l'entrée de la Cave).

1.888 le conseil municipal, fait une demande, en
vue de création d'une école enfantine (quarante élèves)

1.889 Ecole de filles (Instituteur payé par la commune
et par un legs).

1.898 Projet de construction d'une salle de classe

1.901 Approbation du cahier des charges du projet
de construction d'une salle de classe, amélioration
du logement de l'instituteur, et délibération demandant
la création d'une école mixte au quartier de la Plaine.

1.903 Réception définitive des travaux (école du Village)

1.912 Inauguration de l'école de la Plaine le 28 Avril.

1.950 Création d'une école, quartier du Serre, construite
par l'Association AEP (enfants arrivés en 1949)

1.994. Groupe Scolaire à la Plaine.

Dans les archives de l'école

les instituteurs suivants: M. GRAGERON Alexandre (1888)

M. MATHIEU Louis en 1894

M. CATTON Georges 1908

M. MATTON parfait 1908

M^{rs} REDORTIER Marie Rose 1915

ETC, ETC

Les élèves

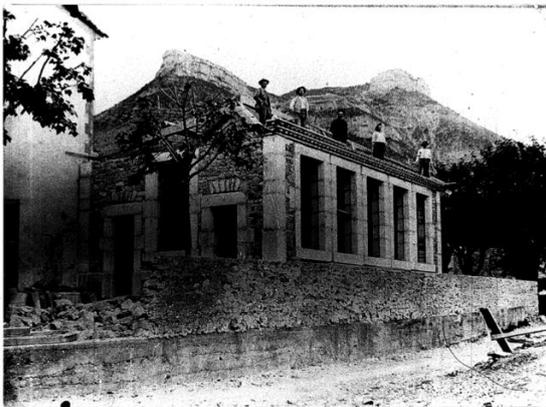
En 1.884, 5 élèves : SEGOND Amélie
LAURIE Albert
FAURE Alphonse
BEAUDET Adrien
CHAMBRIER Gustave

1.885
MONGE Angèle
MONGE Jules
TERRISSE Angèle
TERRISSE Charles
MONGE Edouard

1.887
MONGE Elyzée
BARNIER Louis
SERUTY Paul
LAGIER Leopold
BREYTON Léon

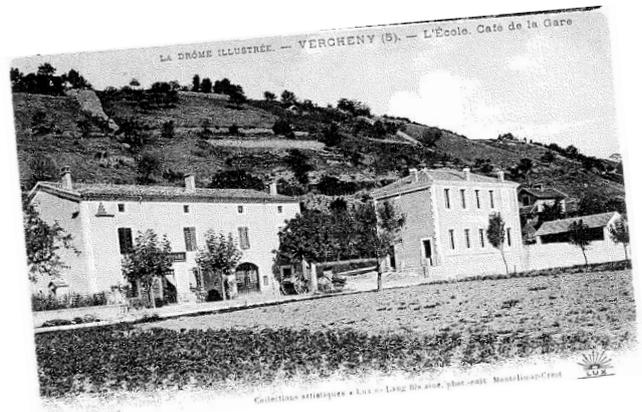
1888
DAUMAS Anne
IMBERT Gustave

Et ainsi de suite jusqu'en 1939 avec l'arrivée de
réfugiés venant d'Espagne, famille; ESCOFFET,
QUEROL, CAROS



Verchery - Hameau du Temple
(1891 délabé)

Construction de l'Écol. Publique 1906
Réception de l'École - 14.08.1983
Réfection du mur de clôture et loggia - 1.01.1986



Édition Grimaud

Collection attelée à Lux - Long des axes phot. arch. Montblanc/Font



Collection photo Nicolas
Verchery - 67200
1. 2010 - 2011 - II - 2010 - 2011 - 2013
100 - 100 - 100

L'INTERCOMMUNALITE

Déchetteries intercommunales

Nous vous rappelons que trois déchetteries sont à votre disposition :



N'oubliez pas de demander votre carte. Accès gratuit pour les particuliers.

Déchetterie à Aouste-sur-Sye rue du 19 mars 1962

Horaires d'ouverture

Mardi 14h-17h
Mercredi 9h-12h et 14h-19h
Vendredi 14h-17h
Samedi 9h-12h et 14h-17h

Déchetterie à Saillans les Chapelains

Horaires d'ouverture

Mardi 10h-12h
Mercredi 7h45-10h
Jeudi 14h-16h

Déchetterie à Crest quai Pied Gai

Horaires d'ouverture

Lundi 13h30-17h30
Mercredi 13h30-19h
Jeudi 13h30-17h30
Vendredi 13h30-17h30
Samedi 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Centre aquatique

L'Avant-Projet Sommaire a été adopté en conseil communautaire au mois d'octobre pour un montant estimé à 10 941 828 €HT. Ce projet fait l'objet de demandes de financements auprès de l'Etat, du Conseil Régional et Conseil Départemental. Des recettes complémentaires sont attendues de la Ville de Crest et espérées de la Communauté de Communes du Val de Drôme.

La VéloDrôme

Cette voie de circulation étudiée avec un passage prioritaire en bord de la rivière Drôme empruntera pour partie des routes communales ou départementales. Une signalétique particulière sera mise en place.

Coût de réalisation de 946 450 €HT

Aides du département de La Drôme (173 200 €), de La Région Auvergne-Rhône-Alpes (226 201 €), et de l'Etat (357 758 €) dans le cadre de l'appel à projet Territoires à Energies Positive – Croissance Verte (TEPCV), soit au total 80 % d'aides publiques.

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

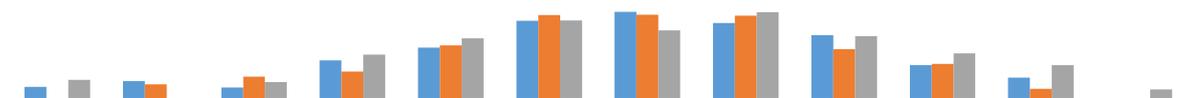
Tél. : +33 (0)4 75 40 03 89 - accueil@cccps.fr – www.cccps.fr

INFOS PRATIQUES

TEMPERATURE ET PLUVIOMETRIE

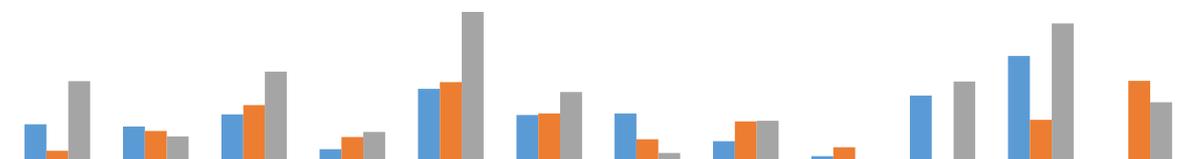
Peyrache (Elie ARNAUD)

Température moyenne matin



	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2016	2,45	3,62	2,32	7,76	10,35	15,73	17,48	15,25	12,83	6,80	4,33	-0,41
■ 2017	-2,85	3,00	4,54	5,53	10,80	16,83	16,90	16,74	10,03	7,09	2,10	0,22
■ 2018	3,90	-1,20	3,45	8,90	12,22	15,76	13,80	17,45	12,66	9,16	6,83	1,93

Pluviométrie



	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2016	60,00	57,00	74,50	24,00	111,50	73,50	76,00	35,50	13,80	102,00	159,00	9,00
■ 2017	22,00	50,50	88,00	41,50	121,00	76,00	38,50	64,50	27,00	9,50	66,50	123,00
■ 2018	122,50	42,50	136,50	49,00	223,00	107,00	18,50	65,50	5,40	122,00	206,50	92,00

Jean-Marie LASSIMOULIE, depuis quelques années, participait à alimenter la page « Température et Pluviométrie ».

Il nous a quitté le 10 août.

LES CONSEILS NATUROPATHIQUES DE DEBUT D'ANNEE

Nous voilà déjà en 2019 et comme tous les ans je m'entends dire "comme le temps passe vite" et en réalité je ne sais pas... quelle longueur a le temps, et surtout celui qui passe !

Voilà une belle entrée en matière pour démarrer une nouvelle année, le temps...

Non, en réalité on ne sait pas trop. Le temps est une notion si quotidienne qu'on croit savoir ce qu'elle cache. Pourtant, sa nature même reste un mystère même pour ceux qui l'étudient.

On ne sait pas trop ... y'a-t-il un ou des temps ? S'écoule-t-il toujours de la même façon ? Passe-t-il tout le temps ? Combien de temps dure l'instant ? Le temps est-il subjectif ou objectif ? Réversible ou pas ? A-t-il un début ? Est-il intérieur ou extérieur à l'homme ? S'écoule-t-il ou le traversons-nous ? Pourrions-nous le maîtriser ? Ou au contraire en sommes-nous les prisonniers ?

On ne sait pas trop s'il faudrait qu'il aille plus vite ou plus lentement ? Qu'il soit plus long pour en faire plus ou plus court pour que demain arrive plus vite...

Les hyperactifs voudraient un temps à rallonge et les dépressifs voient en lui un récipient trop grand impossible à remplir...

Toujours est-il qu'il soit objectif (l'horloge qui tourne) ou subjectif (je n'ai pas vu le temps passer), le temps nous ramène au passé, présent et futur.

2018 est révolu, c'est du passé, déjà antique et désuet.

2019 s'offre à nous comme un présent rempli de tous les possibles, réveillons notre intuition et développons notre imagination pour essayer de changer la routine, transformer nos habitudes, cultiver la surprise, la créativité...

Le temps propose et suppose le changement.

Sans se préoccuper du futur, il arrive tout seul...

Que cette année 2019 vous soit profitable et généreuse dans ce qu'elle a à vous offrir de meilleur pour aller à la rencontre de vous-même...

Je souhaite pour ma part qu'elle soit une année où **mes connaissances naturopathiques et mon savoir-être trouvent leur pleine expression dans l'accompagnement.**

Les conseils naturopathiques de janvier 2019 Débuter l'année positivement

Foie fatigué par les fêtes ? Reprise difficile ? ...

Voici quelques conseils simples mais essentiels pour bien gérer le corps et l'esprit avant le printemps.

1. **Chaque semaine, 24 heures de monodiète à la soupe de légumes verts.** aucun autre aliment ce jour-là. Assaisonner d'herbes aromatiques abondantes (sarriette, fenouil, basilic, sauge, coriandre, genièvre...). peut aussi se pratiquer avec du **riz**, du **sarrasin**, du **quinoa** et même des **bananes au four** ou des **pommes de terre bio**, excellentes pour désacidifier le terrain des arthritiques nerveux, anxieux, ou frileux. quantités "libres et raisonnables" bien entendu.

2. Une à deux fois par semaine, **sauna**. n'hésitez pas à découvrir ce trésor de bienfait qui nous vient du nord. parmi ses nombreux bénéfices : soulagement des reins, drainage des surcharges acides toxiques, tonification des fonctions cardiovasculaires, détente profonde. le **hammam**, d'origine nord-africaine, s'avère moins détoxiquant (la chaleur humide épargne en partie la sudation) mais souverain pour purifier la peau. conseillé avec massage profond et ... thé à la menthe sans sucre !
3. **S'autoriser à dormir le plus possible** : se coucher une heure plus tôt ? s'offrir une sieste ? c'est durant le sommeil que s'épurent nos cellules acidifiées, que se régènèrent nos énergies vitales et psychiques, et que nos immunités naturelles sont stimulées ! alors, jouez franchement les marmottes ...
4. **Soutenir les défenses**, avec des plantes et des huiles essentielles adaptées et une alimentation revitalisante.
5. **Vos articulations vous font souffrir par temps froid et humide ? faites une cure anti-acidose** et rendez visite à votre naturopathe préférée.
6. **Avant et après les trois repas, pratiquer six grandes respirations complètes** : inspirer lentement pendant 4 à 6 secondes en dilatant le ventre, puis toute la ceinture, puis toute la poitrine (comme une bouteille se remplit de bas en haut). ne surtout pas forcer cette inspiration. retenir le souffle 4 à 6 secondes, puis expirer très lentement, et très à fond, en creusant la poitrine, puis le ventre, durant 8 à 16 secondes.
7. **Les 12 premiers jours** de l'année pouvant symboliser les 12 mois à venir, veillons tout particulièrement à les vivre dans le calme, la sérénité, la sagesse au service de nos idéaux. Les résolutions positives semées ces jours-là n'en germeront que mieux !

Très belle et lumineuse année nouvelle à toutes et à tous !



Aboiements des chiens - Une nuisance trop fréquente et très gênante.



Régulièrement des habitants se plaignent de la gêne occasionnée par les aboiements des chiens laissés seuls en l'absence de leurs maîtres.

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continuels, intempestifs, prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage mais **un trouble anormal et une nuisance.**

Un peu de civisme et le respect de son voisin devraient faire que chacun vive dans la sérénité.

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX DANS LE CIMETIERE

Nous vous rappelons que tous travaux sur une sépulture doivent faire l'objet d'une **demande d'autorisation préalable auprès de la mairie**. Le demandeur a la possibilité de réaliser lui-même les travaux ou bien de faire appel à l'entrepreneur de son choix.



Dans le cadre de petits travaux ne modifiant pas l'aspect de l'installation, une simple déclaration mentionnant la nature des travaux et le numéro de l'emplacement doit être déposée par le concessionnaire ou ses ayant-droits auprès de la mairie.

Exécution des travaux par un entrepreneur

Le demandeur doit s'adresser directement à l'entrepreneur qui fera les démarches auprès de la mairie pour la délivrance de l'autorisation. L'entrepreneur doit déposer une demande d'autorisation mentionnant :

- les références de la concession (durée, date, famille, numéro de l'emplacement)
- les noms, prénoms, adresse et signatures de l'ensemble des concessionnaires en cas de changement d'aspect de l'installation
- la nature et le descriptif complet des travaux à réaliser

Exécution des travaux par un particulier

Le demandeur doit s'adresser directement au service cimetière de la mairie pour la délivrance de l'autorisation par courrier. La demande devra comporter :

- les références de la concession (durée, date, famille, numéro de l'emplacement)
- les noms, prénoms, adresse et signatures de l'ensemble des concessionnaires en cas de changement d'aspect de l'installation
- la nature et le descriptif complet des travaux à réaliser
- une attestation d'assurance de responsabilité civile couvrant l'exécutant en cas de dommages occasionnés à des tiers



LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique

**Vous suspectez sa présence.
Prenez une photo de l'insecte ou du nid.
Contactez nous :**

FREDON 26
☎ 04 75 55 37 89 ✉ alexandre.gauthier@fredon26.fr
Plus d'infos sur : www.fredonra.com

Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive.
Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

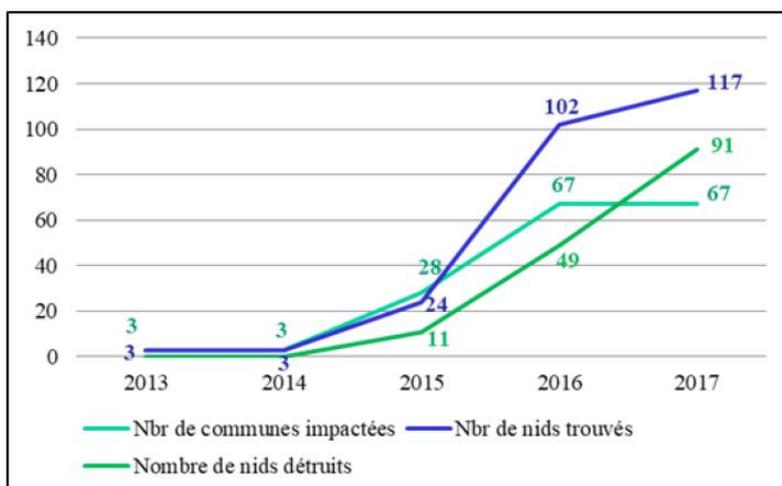
Introduit de façon accidentelle dans le Sud-Ouest de la France en 2004, le frelon asiatique a été repéré en Ardèche en 2011 et 2012, notamment sur deux communes situées au bord du Rhône.

Affectionnant les cours d'eau, cet insecte se nourrit de liquide sucré (fruits, nectar, etc...) mais chasse également d'autres insectes pour nourrir ses larves, ce qui occasionne des pertes non négligeables chez les apiculteurs car il affectionne particulièrement les abeilles ; le stress provoqué par ses prélèvements ou même sa présence devant une ruche peuvent conduire à un arrêt de la production de miel voir à l'arrêt de la ponte, condamnant la ruche à court terme.

Face à ce nouvel envahisseur, la Fédération Départementale de Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON 26) a mis en place un réseau de surveillance pour détecter l'arrivée de l'insecte. Toutefois, il nous est nécessaire de faire appel à la contribution citoyenne pour la localisation des nids ou des individus.

Le frelon asiatique est facilement reconnaissable à ses pattes jaunes et son corps noir, seule l'extrémité de l'abdomen est orange. Contrairement au frelon européen qui en plus d'être plus gros, a le corps brun et l'abdomen jaune rayé de noir.

Nous attirons votre attention sur le fait que la destruction des nids est réservée à des professionnels équipés et formés. Selon les premières observations de *V. velutina* en France, le frelon asiatique est **peu agressif envers l'homme lorsqu'il est solitaire. Il n'en est pas de même à l'approche du nid où l'attaque peut être collective et virulente.** Il est donc fortement déconseillé de procéder à la destruction du nid soi-même.



Ce graphique montre la progression en Drôme depuis la découverte des premiers nids en 2013. En 2017, 91 nids ont été détruits. A noter, qu'un nid a été détruit à Vercheny en 2018.

REFORME DES MODALITES D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

La loi du 1er août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales à partir du 1er janvier 2019 et institue un Répertoire électoral unique (REU), géré par l'Insee, qui permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

Principales évolutions introduites par la réforme :

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre :

- à titre transitoire, pour voter au prochain scrutin du 26 mai 2019, l'électeur devra déposer sa demande d'inscription au plus tard le dernier jour du deuxième mois précédant celui du scrutin soit le 31 mars 2019.
- A compter du 2 janvier 2020, les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin.



Interrogation de la situation individuelle

Début février 2019, tout électeur pourra interroger le REU (Répertoire électoral unique) concernant sa situation individuelle sur le site www.service-public.fr : l'électeur devra fournir ses nom, prénoms et date de naissance.

Après interrogation du REU, si l'électeur n'est pas inscrit dans la commune, il lui sera proposé d'envoyer une demande d'inscription en ligne.



remise de nouvelles cartes électorales Edition et

Une nouvelle mention sera portée sur les cartes électorales : le Numéro Unique d'Électeur.
C'est pourquoi, entre le 31 mars 2019 et les élections européennes du 26 mai 2019, des nouvelles cartes seront établies et remises à tous les électeurs.

Pour voter au scrutin du 26 mai 2019, vous avez jusqu'au 31 mars 2019 pour vous inscrire.



DES NOUVELLES DE NOTRE CHAMPION DE FRANCE

Titouan CAROD, en cross-country

Après avoir évolué plusieurs années chez Scott-Creuse et terminé ses études, Titouan a intégré l'équipe BMC depuis 2 saisons, simultanément à son entrée dans la catégorie élites en 2017. Il se consacre désormais complètement au vélo.

Sur le plan national, Titouan a remporté au mois de juillet le championnat de France, à Lons le Saunier, lui permettant de revêtir le maillot bleu-blanc-rouge de meilleur français, comme il avait déjà fait en 2015 dans la catégorie espoirs. Lors de sa première saison en élites (année 2017), il avait pris la 2^{ème} place du championnat de France.

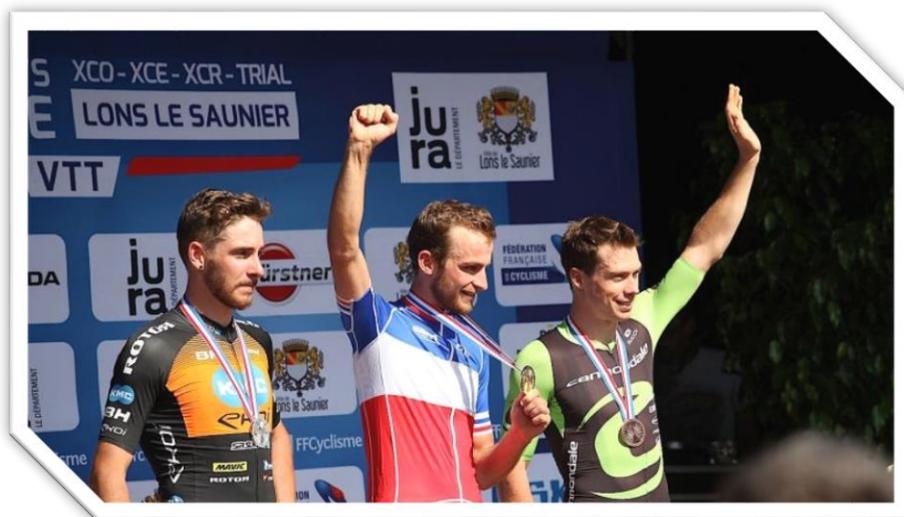
Sur le plan mondial, Titouan termine 10^{ème} au classement général de la coupe du monde (après une 6^{ème} place en 2017), réalisée en 6 manches tout au long de la saison. Il a notamment pris une très belle 3^{ème} place sur la 6^{ème} manche au Mont-Saint-Anne au Canada ; son premier Top 3 en élites ; un circuit qu'il affectionne particulièrement puisqu'il avait remporté cette manche en 2015 dans la catégorie espoirs. Il a également terminé à la 5^{ème} place sur la 1^{ère} manche de la coupe du monde à Stellenbosch en Afrique du Sud.

Enfin, Titouan prend également la 7^{ème} place au championnat du monde qui s'est déroulé en Suisse, 1^{er} français dans ce classement.

Pour finir, un petit secret nutritionnel qui pourra peut-être vous aider à devenir un champion :

- de la salade ou des crudités en entrée,
- une assiette composée de trois parties avec des protéines (viande ou poisson),
- une partie avec des féculents (de préférence du riz pour éviter le gluten) et des légumes,
- un fruit ou un produit laitier comme dessert.

Nous souhaitons à Titouan une très belle réussite pour l'année 2019 notamment pour le championnat du monde, qui se déroulera cette année au Mont-Saint-Anne au Canada.



Titouan, lors de sa victoire au championnat de France

RECETTES GOURMANDES

Gâteau chocolat et courgettes (sans beurre ni farine)

Ingrédients



150g de courgette
200g de chocolat à 70%
100g de sucre de canne
40g de poudre d'amande
40g de miel
4 œufs

Préparation

- Commencez tout d'abord par préchauffer votre four à 180°C, puis pelez les courgettes, coupez-les en morceaux et faites-les ensuite cuire à la vapeur pendant 10 minutes. Une fois le temps écoulé, écrasez les morceaux de courgettes à l'aide d'une fourchette.
- Faites ensuite fondre le chocolat au bain-marie puis ajoutez-y la purée de courgettes et mélangez bien le tout.
- Mélangez ensuite le sucre, le miel et les œufs dans votre robot mixeur, à vitesse élevée, jusqu'à ce que vous ayez obtenu un mélange mousseux. Une fois fait, mélangez les deux préparations puis ajoutez-y, au dernier moment, la poudre d'amande.
- Il ne vous reste plus ensuite qu'à verser votre préparation dans un moule à cake recouvert de papier sulfurisé et de la mettre au four pendant environ 25 minutes. Une fois le temps écoulé sortez votre gâteau et laissez-le refroidir un peu avant de le démouler.

Flans de saumon fumé à la ciboulette

Pour 8 flans

Ingrédients

200g de saumon fumé
15cl de crème fraîche épaisse à 15%
2 œufs
1CàS de maïzena
1CàS de parmesan râpé ciboulette

Préparation

- Préchauffer le four à 180°C.
- Couper le saumon en petits dés et réserver.
- Battre les œufs avec la maïzena.
- Ajouter la crème fraîche, mélanger, puis ajouter 100g de dés de saumon fumé et le parmesan.
- Incorporer la ciboulette et mélanger bien le tout.
- Répartir cette préparation dans des moules en silicone puis enfourner pour 15 à 20 minutes de cuisson à 180°C. (suivant la taille des moules utilisés).
- Laisser légèrement tiédir avant de démouler.
- Garnir les petits flans avec le restant de dés de saumon avant de servir.

Crumble pommes / poires pour 6 personnes

Ingrédients

3 Pommes
150 g Farine
150 g Sucre en poudre
150 g Beurre

Préparation

- Préchauffez le four à 180 °C (th.6). Pelez et épépinez les pommes et les poires puis coupez-les en dés et répartissez-les dans des petits plats individuels.
- Versez la farine dans un saladier et mélangez du bout des doigts avec le sucre et le beurre coupé en dés pour obtenir un sable grossier.
- Parsemez le crumble sur les fruits et enfournez pour 30 min. environ. Servez tiède.

CARNET

Naissances



Candice VÉRÉ le 13 mai

Tygan et Sayan SERRANO le 14 mai

Savannah BROTONS le 28 juin

Valentin BONNET VINCQ le 29 novembre

Mariage



Alberto VERANO RUIZ et Manon PELISSIER le 18 août

Décès



Serge HOERTH le 4 avril

Jean-Claude ARNAUD le 15 mai

Gisèle PORTIGLIATTI née FAURE le 15 mai

Jeanne ABONNENC née BOMPARD le 29 mai

Nadine GRIMAUD née LIENNARD le 7 juillet

Bart SIKKEMA le 29 juillet

Jean-Marie LASSIMOULIE le 10 août

Corinne D'HOINE née DE MALDER le 23 septembre

Guy FREMONT le 10 octobre

Eric LAURENT le 24 décembre



L'Echo du Barry – Janvier 2019 n°3
1, Place de la mairie - 26340 VERCHENY

Tél. : 04.75.21.73.47

Mél : communedevercheny@wanadoo.fr / www.vercheny.fr

Directeur de publication : Franck MONGE

Maquette et rédaction : Commission communication et Nadine ARNAUD

Crédits photos : Mairie de Vercheny, Ecoles, Associations, Freepik.com

Impression : Veziant imprimeur Crest - mail : veziant.imp@wanadoo.fr

Tirage : 220 exemplaires

Distribution : mairie